

Séance ordinaire du Conseil Municipal du Jeudi 2 novembre 2017 à 20 heures

M le premier adjoint Julien SCHICKLIN, ouvre la séance à 20 heures.

Présents : MM les Adjointes Julien SCHICKLIN, Sylvie GOEPFERT et Serge ESTERMANN.

MM Margone BIRSINGER, Fabien ROSENBLATT, Fabien WEIDER, Serge GAISSER, Sophie GOEPFERT, Michel MEYER et Marlyse SCHAEFER

Absents excusés : MM, Henri MATTES, Nicolas RICHERDT et Véronique DE NEEF

Absent non excusé : M. Henri WENCK et Renée OTT

Procurations : M. RICHERDT à Mme BIRSINGER

Mme DE NEFF à M. MEYER

M. MATTES à M. ROSENBLATT

Ordre du jour :

1. Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 12 octobre 2017
2. Rapports des délégués
3. Urbanisme
 - 3.1 Examen des dossiers déposés
 - 3.2 Déclassement de parcelle : rue des Vignes
4. Affaires générales
 - 4.1 Examen de la convention de répartition des charges d'entretien des RD en agglomération
 - 4.2 Indemnité de conseil du comptable public
 - 4.3 Désignation des membres de la commission de dévolution de la chasse
5. Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal
6. Divers

Avant de commencer la séance, Monsieur SCHICKLIN informe les membres de l'assemblée d'un courrier recommandé à destination du Maire, dans lequel M. Henri WENCK souhaite démissionner de son poste de conseiller municipal pour des raisons personnelles ainsi que des soucis de disponibilité et souhaite le meilleur à l'équipe en place. Le conseil prend bonne note de la demande de M. WENCK et le remercie pour ses services pour la commune.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 octobre 2017 :

Ce compte rendu a été transmis aux élus par mail. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapports des délégués

M. ESTERMANN et M. MEYER informent les élus de la réunion avec l'Office Nationale des Forêt à Hindlingen. La filière bois se porte bien en Alsace, la promotion des constructions bois a également été mise en avant.

M. MEYER et M. WEIDER rapportent les éléments de la commission consultative intercommunale avec le corps des sapeurs-pompiers. Les effectifs sont mentionnés, ainsi que les promotions en grade pour le 11 novembre. L'arrivée d'un nouveau véhicule est également signalée.

M. SCHICKLIN évoque la réunion du SCOT à Saint-Louis pour harmoniser celui-ci sur l'ensemble de la communauté d'agglomération, l'objectif étant de finir le dossier pour 2019.

3. Urbanisme :

3.1 Examen des dossiers déposés

M l'Adjoint SCHICKLIN informe les élus qu'aucune demande de travaux n'a été déposée depuis la dernière réunion de Conseil Municipal.

3.2 Déclassement de parcelle : rue des Vignes

Vu la délibération du conseil municipal du 3 décembre 2015

Monsieur l'Adjoint SCHICKLIN rappelle que la commune, lors des travaux de viabilisation de l'AFUA « rue des Vignes » a vendu une parcelle communale (n°428) située entre l'emprise de l'AFUA et les rues du Jura et des Vignes. Il s'agit d'un talus estimé par le service des Domaines à la valeur vénale de 4 000,- € l'are. Il convient d'inclure à cette vente la parcelle n°432 de 7m² qui correspond également à un talus de la commune.

Après avoir entendu les explications de M SCHICKLIN, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de vendre les talus compris entre l'emprise de l'AFUA rue des Vignes et les rue du Jura et des Vignes,
- **FIXE** le prix de vente à la somme de 4 000,- € l'are,
- **DEMANDE** le déclassement des talus du domaine public,
- **CHARGE M** le Maire de la procédure d'enquête publique préalable au déclassement,
- **CHARGE M** le Maire de signer l'acte de vente.

4. Affaires générales :

4.1 Examen de la convention de répartition des charges d'entretien des RD en agglomération

Monsieur l'Adjoint SCHICKLIN présente la convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération. Le Conseil Départemental souhaite encadrer l'entretien des RD par des conventions avec les communes. Les élus ont été destinataires de cette convention par mail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la présente convention,
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

4.2 Indemnité de conseil du comptable public

Vu l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 portant attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes,

Vu le décompte d'indemnité présenté par Mr Luc Rousset, Comptable des finances publiques

M SCHICKLIN propose d'octroyer à Mr Rousset, Comptable des finances publiques, l'indemnité de conseil pour un montant de 421,70 euros.

Cette indemnité couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Les crédits nécessaires figurent au Budget Primitif 2017.

M SCHICKLIN demande aux conseillers de faire part de leurs remarques/suggestions concernant cette proposition et de débattre afin de permettre l'octroi de cette indemnité.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **DECIDE** d'accorder à M ROUSSET, Trésorier, l'indemnité de conseil pour l'exercice 2016 d'un montant brut de 421,70 €, les fonds étant prévus au budget primitif en cours,
- **CHARGE M** le Maire de procéder au mandatement correspondant.

4.3 Désignation des membres de la commission communale de dévolution de la chasse

Monsieur l'adjoint Julien SCHICKLIN propose au conseil municipal de créer la commission communale de dévolution. Elle est composée du maire qui en est le président, une commission déléguée du conseil municipal et à titre de conseil, le trésorier de la commune ainsi que le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ou son représentant.

En cas d'adjudication ou d'appel d'offre la commission communale de dévolution attribue les lots de chasse sur les lots communaux dans le respect du cahier des charges type des chasses communales fixé par l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2014.

M. SCHICKLIN propose que la commission déléguée du conseil municipal soit fixée à deux élus, il propose MM Serge ESTERMANN et Serge GAISSER.

Les personnes qui représenteront la commune au sein de la commission communale de dévolution sont désignées ainsi :

- M l'Adjoint Serge ESTERMANN,
- M le conseiller municipal, Serge GAISSER.

5. Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal

Néant.

6. Divers

M. SCHICKLIN invite l'ensemble des élus à la cérémonie du 11 novembre 2017 ainsi que la remise des prix maisons fleuries et la remise des diplômes pour les donateurs. Pour la première fois, suite à la fusion des corps de sapeurs-pompiers, la cérémonie aura lieu en commun avec la commune de Ranspach-le-Bas. Une messe sera célébrée à 18h à l'Eglise Saint Théodore de Michelbach-le-Bas, suivi des commémorations du 11 novembre devant les drapeaux à la mairie. Les festivités se poursuivront à la salle Père Alphonse Muller à 20h avec le verre de l'amitié.

De plus, il évoque les différents chantiers en cours dans la commune, avec en premier lieu le changement des fenêtres et de la porte de la mairie. L'AFUA de la rue de la Dîme avance bien, les travaux ne sont pas pénalisés par la météo, quant à l'AFUA des Cerisiers le projet de remembrement devrait être présenté au prochain conseil municipal. La rue des Acacias est terminée, la réception des travaux est prévue le 15 novembre prochain.

Mme Sylvie GOEPFERT informe les élus de la sortie du Michelbach-le-Bas Informations.

Mme BIRSINGER expose différents travaux des écoles et souhaite les féliciter, elle informe les élus d'une balade aux lanternes organisée par les écoles le vendredi 10 novembre 2017, qui se finira par un chocolat chaud à la salle Père Alphonse Muller.

Pour l'excursion des seniors de l'année prochaine, elle demande aux conseillers de transmettre leurs idées de destination par mail, éviter les sorties lointaines nécessitant beaucoup de marche à pied.

La demande de subvention pour le grenier de l'Eglise du conseil de fabrique est bien réceptionnée, une discussion avec les membres de la fabrique et la commune va être programmée rapidement à ce sujet.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.